

**COMPTE-RENDU**  
**du CONSEIL MUNICIPAL**  
**de BAN-DE-LAVELINE**

**SEANCE du JEUDI 22 JUIN 2017**

- Sur proposition de la commission d'appel d'offres, les travaux 2017 de dégagement et de relèvement de pincettes en forêt communale (hors maîtrise d'œuvre ONF) sont attribués à la Sarl FORET CLEAN de Gemaingoutte
- Adoption du rapport sur l'eau 2016, dont 1 exemplaire est à la disposition du public en mairie pour consultation
- Décision de prendre en charge l'achat d'un accessoire instrumental (perche de cymbale) de l'Harmonie Municipale
- Décision modificative n° 2 sur le budget général 2017 (ouverture de crédits pour l'achat d'une parcelle privée totalement enclavée dans la forêt communale)

Question diverse : Suivi des travaux à la Maison des Associations (qui respectent le planning prévu)

Le 23 juin 2017

Le Maire,  
Stéphane DEMANGE

  
